

Hautes fréquences

dimanche 14 février 2010

Prêtre la bague au doigt



Le "viri probati", une porte légèrement ouverte au mariage des prêtres?

Hautes Fréquences ouvre le dossier du mariage des prêtres. Etat des lieux.

Enquête sur une exception : les "viri probati", une possibilité que donne le droit canonique d'ordonner des hommes mariés.

En novembre dernier Mgr Norbert Brunner, actuel président de la conférence des évêques suisses, déclarait dans une interview accordée à la *NZZ am Sonntag* être favorable à l'ordination d'hommes mariés. Immédiatement la presse diffusait l'information selon laquelle l'évêque était pour l'abolition du célibat ecclésiastique.

L'affaire se révèle un peu plus complexe. L'évêque faisait référence aux « viri probati » (hommes ayant fait leurs preuves), une possibilité qu'offre le droit canonique de l'Eglise catholique d'ordonner des hommes mariés. Une possibilité qui ressemble à une porte très légèrement entrebâillée.

Cette question n'est pas nouvelle dans l'Eglise suisse, à plusieurs reprises les évêques ont même demandé à Rome d'obtenir la possibilité d'ordonner des hommes mariés. Pourquoi Rome n'a-t-il pas répondu favorablement?

Dans ce dossier beaucoup d'éléments se bloquent dans les années 70 où un vote du Synode de 1971 aboutit à une réponse négative, à la surprise de beaucoup.

Hautes Fréquences revient sur cette histoire récente et enquête également sur ceux qui vivent en tant que prêtres mariés. Cela concerne les églises orientales rattachées à Rome et bientôt les anglicans traditionnels qui ont choisi de rejoindre l'Eglise catholique.

Quelle est leur marge de manœuvre, ont-ils les mêmes droits que les prêtres célibataires?

Catherine Erard a mené l'enquête auprès de **Mgr Peter Henrici**, évêque auxiliaire émérite de Coire qui a été longtemps en poste à Zürich, **Michel Salamolard**, prêtre du diocèse de Sion, **Michel Dortel-Claudot**, jésuite professeur émérite aux facultés jésuites du Centre Sèvres de Paris, **Alison Barnett Cowan**, directrice pour l'unité Foi et Constitution pour la communion anglicane, et **Mgr Saïd Elias Saïd**, vicaire patriarcal maronite en France.

Hautes fréquences est une production des émissions religieuses de la Radio Suisse Romande, un partenariat avec le Centre catholique de radio et de télévision et l'Office protestant des médias.

<http://www.rsr.ch/la-1ere/hautes-frequences>

La partie d'émission qui nous intéresse commence à la minute 24 :45 et dure 32 minutes

